

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1496/SG/FP portant régularisation de la situation d'un agent d'exploitation du cadre territorial de la Santé publique

n° 1496/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
27 septembre 1968

Numéro JO
n° 19 du 10/10/1968

Date du numéro
10 octobre 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. Idriss Mohamed Kamil, agent d'exploitation du cadre territorial de la Santé publique principal, 1^o échelon depuis le 1^{er} janvier 1966, est promu agent d'exploitation principal, 2^e échelon, pour compter du 1^{er} avril 1968. M. Idriss Mohamed Kamil, qui réunira au 1^{er} octobre 1968, 20 ans 5 mois de service effectif, est admis à faire valoir ses droits à pension de retraite proportionnelle pour insuffisance professionnelle.